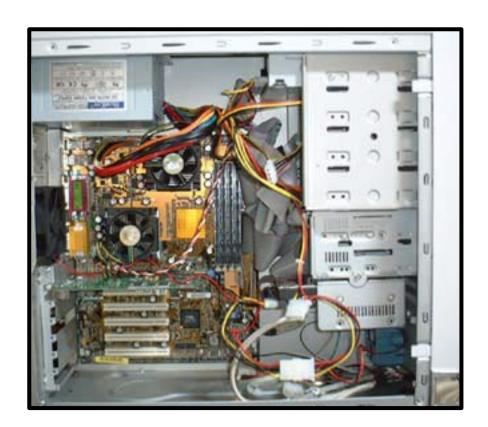


ADECEC CERVIONI

Formation Initiation à l'informatique et à internet

Composants d'un ordinateur



<u>Différents composants d'un ordinateur :</u>

- La carte mère
- Le processeur
- La mémoire vive
 - Le disque dur
- Le lecteur et/ou graveur de CD-Rom et/ou DVD-Rom

Composants optionnels:

- La carte graphique
- Le lecteur de disquettes
 - Modem interne
 - Carte réseau
 - Carte son

La carte mère

Définition :

Carte principale sur laquelle on retrouve tous les composants nécessaires au fonctionnement d'un ordinateur, dont le processeur, la mémoire centrale, les bus et les connecteurs d'extension destinés à recevoir des cartes d'extension.



Le processeur (ou micro-processeur)

Définition:

Processeur dont tous les éléments sont miniaturisés et rassemblés sur une puce en un seul ou en plusieurs circuits intégrés.

Le processeur remplit les fonctions d'unité centrale dans un micro-ordinateur. Toutefois, son utilisation n'est pas réservée à l'informatique; il est le cerveau de toutes les machines intelligentes.

Un ventillateur est utilisé pour réduire sa température souvent élevée et réduire les risques de surchauffe.

Il peut y avoir plusieurs processeurs dans un ordinateur.

Dans l'usage, la forme abrégée processeur est également employée au sens de « microprocesseur ».



Processeur de marque AMD (vue de face et de dos)



Processeur de marque INTEL



Ventilateur

La mémoire vive

Définition :

Mémoire primaire d'un ordinateur, rapidement accessible, dans laquelle les données peuvent être lues, écrites ou effacées.



Le disque dur

Définition:

Support de mémoire de masse d'accès rapide qui est composé d'un ou de plusieurs disques magnétiques généralement solidaires d'une mécanique, et ayant une très grande capacité de stockage.

Les disques durs sont généralement inamovibles, comme le disque fixe qui est monté en permanence sur l'unité de disque (celle-ci étant souvent appelée disque dur). Toutefois, il existe certains modèles amovibles qui peuvent être déplacés d'un ordinateur à l'autre et des cartes disques durs qui s'installent dans un connecteur d'extension de l'ordinateur.

Le disque dur est habituellement constitué d'un support rigide et il s'oppose au disque souple (disquette). Certains supports de mémoire de masse, comme le disque Bernoulli, sont flexibles. On les appelle également disques durs par extension de sens, car ils se comportent comme un disque dur.

Dans l'usage, on emploie le terme disque dur plutôt que disque rigide.



Le lecteur et/ou graveur de CD-Rom et/ou DVD-Rom

Définition lecteur :

Appareil permettant la lecture, à l'aide d'un rayon laser, des informations enregistrées sur un CD-ROM ou un DVD-Rom

Les lecteurs de CD-ROM et DVD-Rom peuvent être internes (c'est-à-dire intégrés dans l'ordinateur) ou externes (se présentant sous la forme d'un boîtier autonome).

Définition graveur :

Appareil permettant l'enregistrement de disques compacts, à l'unité ou en petite série, par gravure au laser sur un CD ou DVD réinscriptible.

Le CD-RW et le DVD-RW sont des disques optiques compacts sur lequels on peut effacer et réinscrire jusqu'à 1000 fois des données. Contrairement aux disques gravés, ils peuvent être réécrits, de la même manière qu'une disquette.

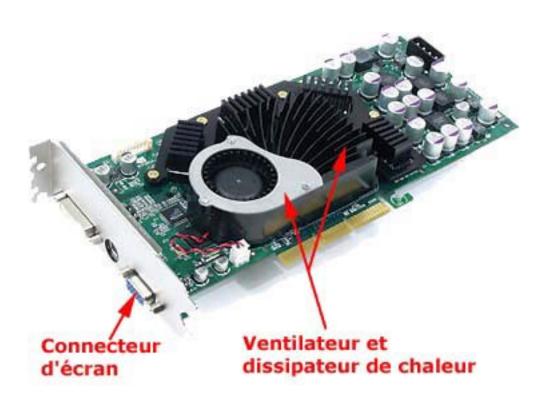


Les composants optionnels

La carte graphique

Définition:

Carte d'extension servant à stocker et à interpréter les images reçues par l'ordinateur et à mettre à jour continuellement l'écran du moniteur. Elle n'est pas obligatoire sur certains ordinateurs qui en possèdent une incorporée dans la carte mère. Mais pour de meilleurs performances il est conseillé d'en installer une.



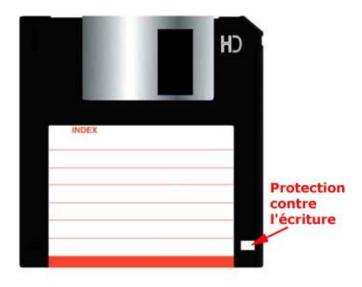
Le lecteur de disquettes

Définition:

Lecteur permettant de lire et d'écrire des informations sur des disquette de 3,5 pouces et d'une capacité de 1,44 Mo. Elle est de moins en moins utilisée voir inexistante sur la plupart des nouveaux ordinateurs car remplacée par le CD-Rom et le DVD-Rom.



Lecteur de disquette (ci-dessus)



Disquette de 3,5 pouces

Modem interne

Définition:

Appareil qui convertit un signal numérique en signal analogique et vice versa, permettant ainsi à un ordinateur ou à un terminal de communiquer avec un autre ordinateur ou un autre terminal, notamment par ligne téléphonique. Sa fonction première est de permettre un accès à internet.

Carte réseau

Définition :

Carte qui permet le transfert des données, entre un ordinateur personnel et un réseau ou entre un serveur et un réseau. Permet également un accès à internet dans un réseau domestique ou d'entreprise.

Carte son

Définition:

Carte d'extension permettant à l'ordinateur de numériser, de reproduire ou même d'enregistrer des sons. Aujourd'hui toutes les cartes mère possédent une carte son integrée, elle ne sert plus que pour un usage professionnel du son.

N'oublions pas le clavier, la souris et les haut-parleurs dont tout le monde connaît l'utilité...

Vue des différents branchements situés à l'arrière de l'ordinateur

